



## Réseau Africain des Institutions en Sciences de la Terre (ANESI) Programme d'Echange des Chercheurs Appel à candidature

Dans le cadre de l'Initiative pour l'Education en Science de la Terre en Afrique, l'UNESCO a facilité la mise en place du Réseau Africain des Institutions en Sciences de la Terre (ANESI) dans le but de promouvoir l'émergence d'une recherche et d'un enseignement de qualité, grâce à la collaboration et au partenariat entre les institutions en sciences de la terre. Le Programme d'Echange des chercheurs est l'une des activités centrales de renforcement des capacités dont le but est d'accroître la mobilité des scientifiques à l'intérieur de l'Afrique. Le programme est financé dans le cadre général du Programme d'Accord de Coopération 2014-2017 entre l'UNESCO et l'Agence Suédoise pour le Développement International (Sida).

### Qui est concerné?

- Les institutions africaines qui ont besoin d'enseignants pour assurer des cours spécifiques ou des scientifiques pour renforcer les capacités dans un domaine spécifique de recherche;
- Les chercheurs désireux d'accéder à un équipement de recherche dans une autre institution africaine

### Durée

Le Programme d'Echange durera deux semaines minimum et un mois maximum.

### Montant du soutien

- Un maximum de 2.000 USD par chercheur-enseignant pour couvrir les frais de transport et de subsistance.
- Dans le cas d'un voyage pour faire des analyses de laboratoire, ANESI pourrait apporter un soutien supplémentaire (ne dépassant pas 1000 USD) après une évaluation de la demande; mais ANESI encourage les institutions hôtes à supporter tout ou partie de ces frais.

### Conditions à remplir

- Etre affilié à une institution africaine si le demandeur est un chercheur/enseignant;
- Avoir identifié l'enseignant ou le scientifique à inviter si le demandeur est une institution. Les institutions sont encouragées à bénéficier également de la disponibilité de certains universitaires étrangers retraités et désireux de séjourner quelques semaines dans une université africaine pour dispenser des cours spécifiques.

### Demande

Si le demandeur est un chercheur,

1. Un projet détaillé des activités à mener au cours du séjour et expliquant comment ce programme aiderait à avancer les recherches du candidat (5 pages maximum) ; veuillez inclure les contacts du postulant et ceux des superviseurs dans les institutions d'origine et d'accueil (e-mail et téléphone);
2. Le CV du chercheur;
3. Une lettre de recommandation de l'institution d'origine
4. Un accord formel de l'institution d'accueil;

Si le demandeur est une institution

1. Un projet détaillé des activités à mener au cours du programme et expliquant comment ce programme aidera à avancer les recherches ou l'enseignement (5 pages maximum)
2. Le CV de l'enseignant ou du scientifique
3. L'accord formel de l'enseignant ou du scientifique à inviter.

### Délais

Toutes les demandes doivent être reçues au secrétariat d'ANESI avant le **01 décembre 2017**.

### Sélection

La sélection des candidats sera faite sur une base compétitive. A cet effet, un comité international de sélection sera mis en place. La priorité sera donnée aux chercheurs/enseignants ou aux institutions qui disposent des fonds d'appoint pour soutenir cette même activité et qui ont exprimé le désir d'adhérer à ANESI. L'UNESCO exigera que les institutions hôtes et les bénéficiaires soumettent un rapport dès la fin du programme.

Envoyez votre demande au secrétariat d'ANESI, UNESCO Nairobi: [anescalls@anesi.org](mailto:anescalls@anesi.org)  
Visitez e site [www.anesi.org](http://www.anesi.org)